

ISABELLE VAN DE WALLE et ISA ALDEGHI

## L'entrepreneuriat des femmes dans les quartiers populaires: un objectif difficile à atteindre

L'entrepreneuriat est de plus en plus présenté comme une piste pertinente pour lutter contre le chômage et la dégradation de l'emploi salarié. Les femmes, touchées par le sous-emploi (temps partiel) et moins bien rémunérées que les hommes dans le salariat, ne représentent aujourd'hui que 30 % des créateurs d'entreprises. L'objectif d'atteindre 40 % en 2017 a été fixé par le Plan National pour l'entrepreneuriat féminin de 2013, puis étendu aux quartiers les plus pauvres dans le cadre de la politique de la Ville. Dans la continuité de ses travaux sur l'entrepreneuriat féminin, le CRÉDOC a consacré une recherche sur cet objectif. Elle est basée sur les résultats de l'enquête Emploi de l'Insee et sur une enquête du CRÉDOC auprès de 920 habitants des quartiers prioritaires de la future métropole Aix-Marseille-Provence financée par la Mission interministérielle Projet métropolitain et la Caisse des dépôts PACA.

Les femmes ne représentent aujourd'hui que 22 % des entrepreneurs des quartiers. Certes, les habitantes de ces quartiers aspirent presque autant que les hommes à créer une activité. Mais les aspirantes à la création ont un profil très éloigné de celui des femmes qui deviennent effectivement entrepreneures, à l'issue d'un processus très sélectif. Une forte mobilisation des pouvoirs publics et des structures d'accompagnement à la création paraît nécessaire pour que l'objectif de 40 % de femmes parmi les créateurs soit atteint.

### > Dans les quartiers, l'entrepreneuriat est encore plus rare pour les femmes

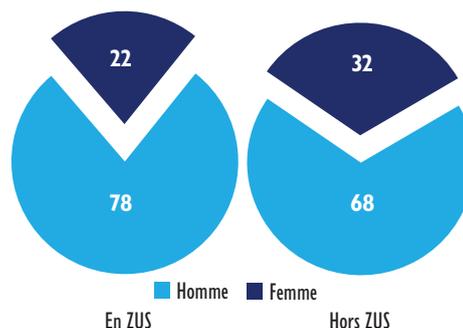
L'entrepreneuriat est peu développé dans les quartiers liés à la politique de la Ville: sur la période 2010-2012, 5 % des actifs en emploi sont entrepreneurs dans les zones urbaines sensibles (ZUS), contre 10 % dans les autres quartiers des unités urbaines de taille similaire.

Les femmes sont globalement moins souvent à leur compte que les hommes. Cette règle se vérifie dans les quartiers populaires, mais de façon beaucoup plus accentuée que dans les autres quartiers: parmi les actifs occupés, les femmes sont trois fois et demie moins souvent entrepreneures que les hommes dans les ZUS, contre deux fois moins dans les quartiers hors ZUS. 2 % des femmes en emploi sont entrepreneures dans les ZUS, contre 6 %, soit trois fois plus, hors ZUS.

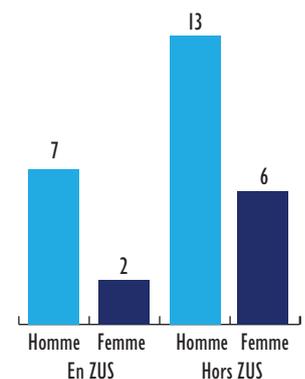
Au final, leur part parmi les entrepreneurs est de 22 %, contre près d'un tiers (32 %) dans les autres quartiers. On est donc loin aujourd'hui de l'objectif de 40 % de femmes parmi les entrepreneurs des quartiers de la géographie prioritaire.

#### DANS LES QUARTIERS POPULAIRES, LES ENTREPRISES SONT MOINS SOUVENT DIRIGÉES PAR DES FEMMES

Part des femmes parmi les entrepreneurs selon le lieu de résidence et le sexe (en %)



Part des entrepreneurs parmi les personnes en emploi selon le lieu de résidence et le sexe (en %)



Source: enquêtes Emploi, INSEE 2010-2012, traitements CRÉDOC.

## > Des entreprises modestes et, pour un tiers, dans le secteur des services à la personne

L'analyse des données de l'enquête Emploi permet de pointer les spécificités des entrepreneures des quartiers populaires, en comparaison à la fois avec leurs confrères résidents des mêmes quartiers, et avec leurs consœurs des quartiers hors politique de la Ville.

Peu nombreuses, les femmes entrepreneures résidant dans les quartiers de la politique de la Ville présentent des modalités d'emploi particulières. Elles emploient rarement un ou plusieurs salariés : 20 %, soit une sur cinq, se déclare employeur, contre un sur trois des hommes entrepreneurs des ZUS (31 %) et des femmes entrepreneures hors ZUS (33 %). Le temps partiel reste une spécificité de l'activité féminine, aujourd'hui renforcée par la crise. L'entrepreneuriat ne déroge pas à la règle : les femmes entrepreneures travaillent plus souvent à temps partiel que leurs confrères entrepreneurs. Toutefois, le temps partiel touche plus les résidentes des ZUS que celles des autres quartiers : 30 % contre 25 %. Au final, les revenus dégagés par leur entreprise sont faibles : dans les ZUS, six femmes entrepreneures sur dix déclarent des revenus inférieurs à 15 000 euros annuels avant impôt, contre la moitié de leurs confrères des ZUS et un peu moins de la moitié des entrepreneures hors ZUS.

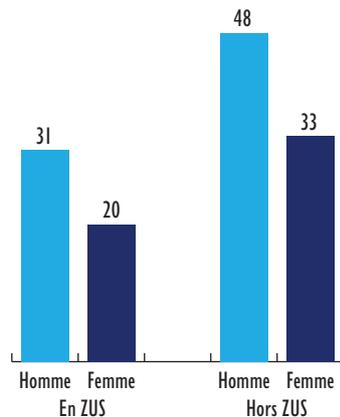
La division sexuelle du travail régit tout aussi bien le salariat que l'entrepreneuriat. Les entrepreneures des quartiers populaires sont hyperspécialisées dans les services aux particuliers : 30 % interviennent dans ce secteur, contre 17 % de leurs consœurs des autres quartiers. Par contre, elles investissent très peu les services aux entreprises et le secteur santé-social-administration publique.

## > Un processus très sélectif pour les femmes des quartiers populaires

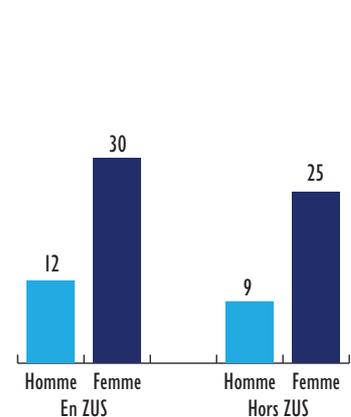
Les femmes entrepreneures résidant dans les quartiers de la politique de la

### LES ENTREPRENEURES DES ZUS : UNE POSITION FRAGILISÉE

Moins de femmes entrepreneures employeurs  
Part des entrepreneurs employeurs selon le lieu de résidence et le sexe (en %)



Plus de femmes à temps partiel  
Part des entrepreneurs à temps partiel selon le lieu de résidence et le sexe (en %)



Ville présentent un profil particulier. Plus diplômées que les entrepreneurs des ZUS, elles apparaissent presque aussi diplômées que les femmes entrepreneures résidant hors ZUS : certes, elles sont moins souvent diplômées du supérieur (44 % contre 57 % hors ZUS), mais elles sont presque aussi souvent bachelières ou diplômées du supérieur (71 % contre 75 % hors ZUS). Les femmes entrepreneures des quartiers prioritaires sont également bien moins souvent étrangères que leurs voisins entrepreneurs : 10 % contre 27 %.

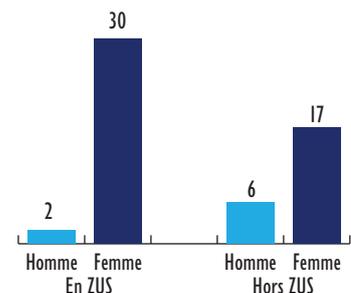
Enfin, elles vivent bien plus souvent seules, sans conjoint, ni enfant : 28 % contre 15 % des femmes entrepreneures des autres quartiers et 15 % des hommes entrepreneurs des ZUS. Tout se passe comme si les postulantes à la création d'entreprise des ZUS, plus fragilisées que les autres entrepreneures, anticipaient ou se voyaient contraintes d'anticiper plus que les autres le fait que, si la mise en couple profite à la carrière des hommes, elle nuit à celle des femmes.

Toutes choses égales par ailleurs, c'est-à-dire à caractéristiques similaires (niveau de diplôme, nationalité, type de ménage, lieu de résidence, âge, sexe) :

- le fait d'être une femme et celui de résider dans un quartier de la politique de la Ville diminuent les chances d'être entrepreneur ;
- le fait d'être une femme est encore plus pénalisant en ZUS que hors ZUS.

### Concentration sur les services à la personne peu rémunérateurs

Part des entrepreneurs dans les secteurs des services à la personne selon le lieu de résidence et le sexe (en %)

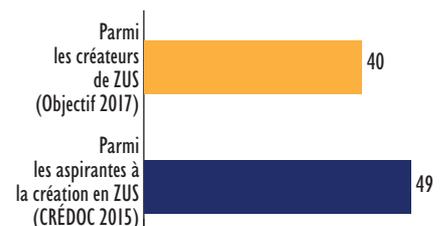


Source : enquêtes Emploi, INSEE 2010-2012, traitements CRÉDOC.

Au final, la probabilité d'être entrepreneur est trois fois moindre pour les femmes que les hommes dans les quartiers populaires, contre « seulement » deux fois moindre hors ZUS.

### SUR AIX-MARSEILLE-PROVENCE, PRÈS DE LA MOITIÉ DES ASPIRANTS À LA CRÉATION SONT DES FEMMES

Part des femmes ... (en %)



Source : enquête auprès des habitants des quartiers Politique de la Ville de la future métropole Aix-Marseille-Provence, CRÉDOC-Mission interministérielle Projet métropolitain, Caisse des dépôts, 2015.

## > Aix-Marseille-Provence : presque autant de femmes que d'hommes parmi les aspirants à la création

Le CRÉDOC a testé en 2015 auprès de près de 1 000 habitants des quartiers de la politique de la Ville de la future métropole Aix-Marseille-Provence l'aspiration à la création d'entreprise: « Si cela était possible, aimeriez-vous créer une activité, un commerce, une petite entreprise? ». Premier constat d'importance, même limité à une aire géographique restreinte: l'aspiration à la création d'entreprise n'est que légèrement plus faible chez les femmes, 35 % contre 40 % des hommes ont répondu positivement à la question. La part des femmes parmi les aspirants à la création atteint 49 % : en première analyse, l'objectif de 40 % de femmes parmi les créateurs d'entreprise des quartiers de la géographie prioritaire paraît réaliste.

## > Un profil peu favorable pour les aspirantes

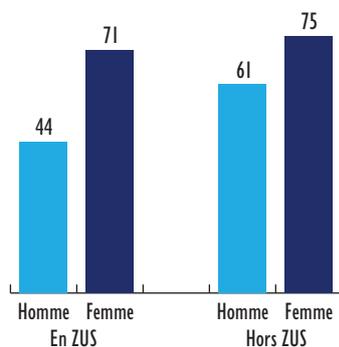
L'analyse montre que, comparées à leurs confrères masculins, les aspirantes à la création d'entreprise des quartiers populaires disposent de moindres atouts pour mener à bien un tel projet. Elles sont à la fois :

- moins diplômées, ou tout du moins, d'un niveau scolaire moins élevé (30 % ont un niveau lycée ou supérieur, contre 36 % des hommes);
- moins disponibles pour se consacrer à leur projet de création, du fait de la présence plus fréquente d'enfants (63 % annoncent la présence d'enfants dans le ménage, contre 36 % des hommes);
- plus éloignées du marché du travail comme en témoigne leur taux d'inactivité nettement plus important (28 % déclarent être inactives hors retraite, études et formation, contre 15 %);
- et moins souvent titulaires du permis de conduire (44 % contre 51 %).

La comparaison des données recueillies au cours de l'enquête dans la future métropole et de celles de l'enquête Emploi accroît ces réserves. D'une

### LES FEMMES ENTREPRENEURES PLUS SOUVENT DIPLOMÉES QUE LES HOMMES

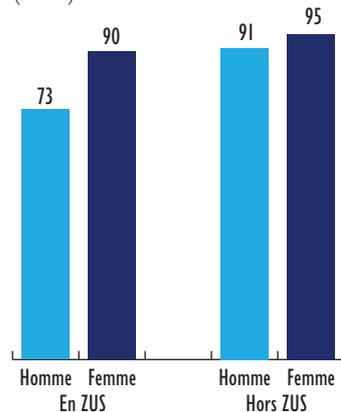
Part des entrepreneurs ayant le Bac ou un diplôme du supérieur (en %)



Source : enquêtes Emploi, INSEE 2010-2012, traitements CRÉDOC.

### LES FEMMES ENTREPRENEURES SONT ESSENTIELLEMENT DE NATIONALITÉ FRANÇAISE

Part des entrepreneurs de nationalité française (en %)



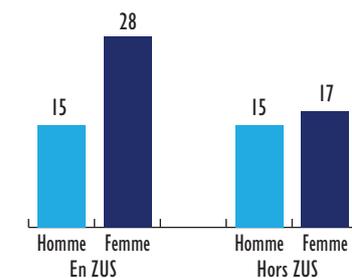
Source : enquêtes Emploi, INSEE 2010-2012, traitements CRÉDOC.

part, l'analyse de l'enquête Emploi a montré que la création d'entreprise est, pour les femmes des quartiers liés à la politique de la Ville, un processus très sélectif qui retient des femmes particulièrement diplômées, ce qui n'est pas le cas des aspirantes à la création. D'autre part, un décalage important apparaît entre les secteurs investis par les entrepreneures des ZUS (enquête Emploi) et ceux identifiés par les aspirantes à la création (enquête CRÉDOC 2015) :

– alors que la moitié des aspirantes sont attirées par le secteur des commerces,

### DES FEMMES VIVANT PLUS SOUVENT SEULES

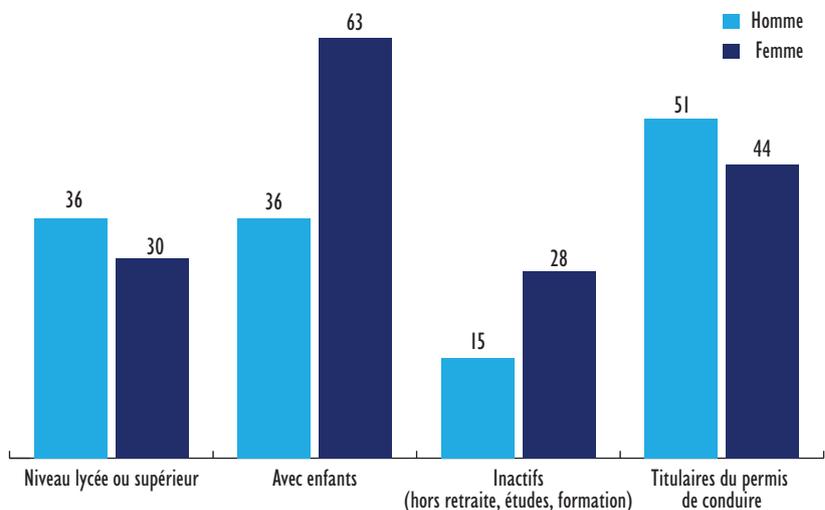
Part des entrepreneurs vivant dans un ménage d'une seule personne selon le lieu de résidence et le sexe (en %)



Source : enquêtes Emploi, INSEE 2010-2012, traitements CRÉDOC.

### SUR AIX-MARSEILLE-PROVENCE, UN PROFIL MOINS FAVORABLE À LA RÉALISATION DU PROJET DE CRÉATION

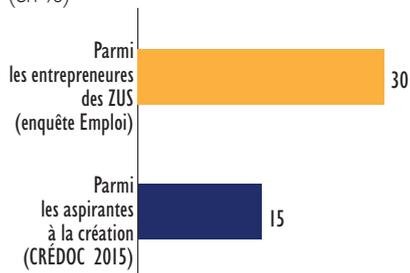
Part des niveaux scolaires lycée ou supérieur, des ménages avec enfant(s), des personnes en études-formation, au chômage, inactives (sauf retraitées), et des titulaires du permis de conduire parmi les aspirants à la création en ZUS selon le sexe (en %)



Source : enquête auprès des habitants des quartiers Politiques de la Ville de la future métropole Aix-Marseille-Provence, CRÉDOC-Mission interministérielle Projet métropolitain, Caisse des dépôts, 2015.

## SUR AIX-MARSEILLE-PROVENCE, DES ASPIRANTES À LA CRÉATION NETTEMENT MOINS ORIENTÉES VERS LES SERVICES AUX PARTICULIERS

Part du secteur des services aux particuliers...  
(en %)



Source : enquêtes Emploi, INSEE 2010-2012, traitements CRÉDOC, enquête auprès des habitants des quartiers Politique de la Ville de la future métropole Aix-Marseille-Provence, CRÉDOC-Mission interministérielle Projet métropolitain, Caisse des dépôts, 2015.

hôtels, cafés et restaurants, seul un tiers des entrepreneures résidant en ZUS travaillent dans ce secteur ;  
– à l'inverse, alors que près d'un tiers des entrepreneures résidant en ZUS interviennent dans le secteur des services orientés vers les particuliers, seul un sixième des aspirantes prévoient de l'intégrer.

## LES QUARTIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE ET LES ENTREPRENEURS DANS L'ENQUÊTE EMPLOI

Les quartiers de la géographie prioritaire bénéficient, outre des crédits de droit commun, des financements liés à la politique de la Ville avec une enveloppe de 438 millions d'euros pour 2016. L'ancienne géographie prioritaire définit 751 zones urbaines sensibles (ZUS). Dans un souci de simplification et de concentration des efforts, la nouvelle géographie d'intervention de la politique de la Ville concerne depuis 2014 1 300 quartiers prioritaires (QP) en métropole, définis sur le critère unique de la faiblesse du revenu des habitants.

Pour disposer d'effectifs suffisants d'entrepreneurs et, surtout, d'entrepreneures, habitant dans les zones urbaines sensibles (ZUS), trois années de l'enquête Emploi ont été regroupées : 2010, 2011 et 2012. Pour que la comparaison entre habitants des ZUS et habitants des autres quartiers soit pertinente, nous avons choisi de restreindre les zones hors ZUS aux unités urbaines d'au moins 20 000 habitants : les habitants des ZUS en emploi résident à 99 % dans des agglomérations de cette taille.

Compte tenu des investissements financiers nécessaires pour une installation dans le commerce, et du fort potentiel de développement des services orientés vers les particuliers, nombre d'aspirantes à la création d'entreprise devront sans doute « faire le deuil » de leur projet de création. Elles opteront éventuellement pour un projet plus « réaliste », car mieux adapté à la demande du marché et à leurs capacités financières, d'autant que le principal frein à la création évoqué par les aspirantes est le manque d'argent.

## > Renforcer l'accompagnement et consolider la position des entrepreneures

Au final, l'objectif de 40 % de femmes parmi les créateurs d'entreprise paraît difficile à atteindre dans les quartiers prioritaires, comparés aux autres territoires. La politique d'aide à la création devra être à la fois volontariste et multi-forme pour cibler la sensibilisation à la création d'entreprise, la levée des freins à la mobilisation des femmes (accueil de la petite enfance, amélioration de

## L'ENQUÊTE AUPRÈS DES HABITANTS DES QUARTIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DE LA FUTURE MÉTROPOLÉ AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Inscrite dans le cadre du chantier « Cohésion sociale et territoriale » du projet métropolitain, soutenue par la Mission interministérielle Projet métropolitain et la Caisse des dépôts PACA, la recherche menée par le CRÉDOC vise à identifier les freins dans l'accès aux droits et aux ressources métropolitaines et à faire émerger les potentialités des territoires et la mise en capacité des habitants.

L'enquête par questionnaire a été réalisée en face à face au domicile des habitants des quartiers prioritaires et des quartiers en veille active. 920 questionnaires ont été collectés. Un redressement selon les critères de l'âge, du sexe, de l'activité et du lieu de résidence a permis de constituer un échantillon représentatif de l'ensemble des habitants des quartiers prioritaires et territoires en veille de la future métropole.

l'offre de mobilité), la connaissance du monde du travail et de l'entreprise, l'accompagnement individuel et collectif des futures créatrices (définition du projet d'entreprise, pertinence du *business model*, information sur la réglementation) et des entrepreneures (aide au développement, marrainage, soutien aux réseaux d'entrepreneures), l'accès à des financements et des locaux adaptés... Dans le cas contraire, l'objectif affiché risque de ne pas être atteint ou, dans le meilleur des cas, retardé.

Un autre objectif devra en outre être fixé pour améliorer la position des femmes résidentes des quartiers prioritaires dans l'entrepreneuriat : au-delà de leur nombre, il s'agit de leur permettre d'être aussi souvent employeurs et de tirer de leur activité des revenus aussi élevés que leurs collègues hommes. ■

### ■ ■ ■ Pour en savoir plus

- > Ce numéro de *CRÉDOC-Consommation et modes de vie* repose sur un travail de recherche : « L'entrepreneuriat féminin dans les quartiers populaires. Analyses autour de l'objectif de 40 % de femmes parmi les créateurs d'entreprise résidents des quartiers de la géographie prioritaire », *Cahier de recherche du CRÉDOC*, 2015, n° 322.
- > À paraître : *Levers et freins à l'emploi des femmes habitant les quartiers de la politique de la Ville*, CRÉDOC-AMNYOS, étude réalisée à la demande du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET).